

Les « Jardins d'Issole »

Compte rendu de l'Assemblée Générale statutaire, tenue le 31/03/2023, Salle du Moulin à huile à la Roquebrussanne, à partir de 18h45.

1- Préalables

Considérant que 16 adhérents étaient présents et 04 procurations données, soit 20 votants, pour 42 adhérents à jour de leur cotisation au 31/03, le quorum est atteint.

En ouverture de la séance, les membres du Collège des Animateurs , ci-après dénommé « CAN », se sont présentés et ont adressé leur remerciements :

- aux adhérents, Monsieur RYSER, maire de Néoules et Monsieur Bryan JACQUIN, adjoint à la Mairie de La Roquebrussanne, pour leur présence.
 - à la Mairie de La Roquebrussanne pour le prêt gracieux de la salle du Moulin à huile. NB : A ce propos il est indiqué que la prochaine assemblée générale se tiendra à Néoules.
 - au SEL, pour le prêt de son vidéo projecteur.
- > Le compte rendu de l'assemblée générale du 14/04/2022 est validé.
> Les valeurs et la vocation de l'association sont rappelées :
- statuts loi 1901 : sans but lucratif et apolitique
 - assiette d'intervention : le val d'Issole
 - activités : centrées sur le jardinage et la défense de la biodiversité
 - avec pour objet : le partage des savoir faire et des connaissances
 - avec pour intention : contribuer à la vie socioculturelle des communes concernées
 - en s'ouvrant aux autres associations et partenaires, en respectant la nature de ses activités

2- Rapport moral 2022-2023

2.1 - Rappel des activités développées

- chacun des membres du CAN , fait part aux adhérents des activités qu'il a développées

au cours de l'exercice et/ou des tâches de gestion qu'il a assumées, telles que :

- visites de jardins des adhérents ou remarquable
- gestion de la messagerie
- gestion du site internet et de la page facebook
- troc aux plantes
- plantation de patates
- fête du printemps
- randonnée à la Loube
- travaux collectifs
- troc au jardin
- film
- soirée documentaire
- divers ateliers pédagogique
- projet InEdi

- Des applaudissements ont, notamment, salué la gestion du site internet et la gestion de la page Facebook.

- Pour améliorer la communication avec les adhérents, Clotilde BONNET a mobilisé un instant les adhérents en leur demandant de répondre à un sondage.
- Une attention particulière est portée au Projet « InEdi » (incroyable comestible) par Pascal TARTARIN et Nicole MANERA.
- Les adhérents approuvent à l'unanimité les activités développées au cours de l'exercice 2022-2023.

2.2- Rapport financier

- Les dates de l'exercice comptable sont fixées comme suit : du 01/04/2022 au 31/03/2023.
- Christian donne les détails de la situation comptable au 31/03/2023 résumés comme suit :
 - Dépenses : 2042,75 €
 - Reprise de solde et recettes : 4926,94 €
 - Solde : 2884,19 €
- Les adhérents approuvent à l'unanimité le rapport financier de l'exercice 2022-2023.

3- Projets 2023/2024

3.1- Activités

- chacun des membres du CAN fait part aux adhérents de ses projets d'animation et/ou de gestion pour le prochain exercice.

Sont notamment évoquées les activités suivantes :

- Poursuite de la gestion du site internet, de la page facebook et de la messagerie
- Visites de jardins des adhérents et jardins remarquables
- Visite d'une exploitation maraîchère
- Visite de pépinières
- Gestion de la grainothèque
- Troc aux plantes, le 14/05 prochain
- Poursuite du « Plan patate »
- Travaux collectifs
- Tenue d'ateliers de jardinage, avec théorie et mise en pratique
- Soirées documentaires
- Sorties à la journée sur des sites remarquables

NB : A ce propos, il est rappelé aux adhérents qu'ils peuvent émettre des idées, des souhaits et contribuer à leurs réalisations, sachant qu'ils pourront compter sur toute l'aide et l'assistance du CAN à cette occasion.

- En outre, seront poursuivies les tâches de gestion telles que :
 - la gestion financière,
 - la gestion des adhésions,
 - le développement de la signalétique
 - la participation aux manifestations des mairies et/ou partenaires

- les achats groupés

■ Les adhérents donnent, à l'unanimité, un avis favorable au projets d'activités pour l'exercice 01/04/2023-31/03/2024.

3.2 - Budget prévisionnel

■ Christian donne le détail du budget prévisionnel du prochain exercice résumé comme suit :

> Dépenses : 2726,00 €

> Reprise de solde et recettes : 6234,19 €

> Solde : 3508,19 €

■ Les adhérents approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel pour l'exercice 01/04/2023-31/03/2024.

4- Election des membres du CAN

- Comme convenu dans les statuts, les membres du CAN sont élus chaque année lors de l'assemblée générale.

- Se sont portés candidats :

■ Alain ARSAC

■ Christian CHIOTTI

■ Christine MARCHANDON

■ Clotilde BONNET

■ Marilyn MOMON

■ Monique FLANDIN

■ Nicole MANERA

■ Pascal TARTARIN

■ Sylvie DANICOURT

- Tous les candidats sont élus, à l'unanimité.

5- Paroles aux adhérents

Questions et réponses, des adhérents au CAN et inversement, ont permis des échanges, nombreux et enrichissants, dont il sera tenu compte au cours du prochain exercice.

L'assemblée générale est close à 19h30

Le 22/04/2023, à La Roquebrussanne :

Monique Flandin & Alain ARSAC

Membre du Collège des Animateurs Membre du Collège des Animateurs